

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 18 décembre 2009
(convocation du 11 décembre 2009)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Décembre Deux Mil Neuf à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel jusqu'à 11 h 50 et à partir de 13 h 15
M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU J-C à cpter de 11 h 20
M. SAINTE MARIE Michel à M. ANZIANI Alain à cpter de 11 h 00
M. SEUROT Bernard à M. GAÜZERE Jean-Marc
Mme. LACUEY Conchita à M. DAVID Alain
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. LAURENT Wanda
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. GAUTE Jean-Michel
M. CAZENAVE Charles à M. DUPOUY Alain

Mme. COLLET Brigitte à Mme. DESSERTINE Laurence
M. COUTURIER J- L à M. EGRON J-F à cpter de 11 h 30
M. DAVID Yohan à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à cpter de 11 h 00
M. GALAN Jean-Claude à M. GUICHARD Max
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal à cpter de 12 h 00
M. LOTHAIRE Pierre à Mme. BREZILLON Anne
M. MERCIER Michel à M. DUBOS Gérard à cpter de 11 h 00
M. PALAU Jean-Charles à Mme. PARCELIER Muriel
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane à cpter de 12 h 15
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques à cpter de 12 h 00
M. REIFFERS Josy à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre

EXCUSE :

M. MOULINIER Maxime

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Ecla de la Poste - Rallye touristique pour les agents de la Poste, à Bordeaux le 6 juin 2009 - Attribution de titres de transports - Paiement de la subvention - Autorisation

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'association ECLA de la Poste a organisé, le 6 juin 2009, un rallye touristique à destination de son personnel. Soixante-quinze personnes ont participé à ce rallye, dont dix organisateurs. A cette occasion, notre établissement a été sollicité pour l'attribution de titres de transports, dans le cadre du dispositif « tickartes » mis en place depuis maintenant deux ans.

En effet, dans le but de valoriser et d'améliorer l'image de l'agglomération et de son réseau de transports en commun, un dispositif de délivrance de tickartes pour des manifestations diverses a été créé à compter du 1^{er} janvier 2007. Les critères cumulatifs d'octroi de ces titres de transports sont les suivants :

- les manifestations doivent se dérouler sur le territoire communautaire,
- elles doivent accueillir au moins une cinquantaine de personnes,
- elles doivent contribuer à la valorisation de l'image et de la notoriété de l'agglomération,
- enfin, elles doivent rester en cohérence avec les politiques communautaires notamment en terme de développement durable et de l'usage privilégié des transports en commun.

Ainsi, au-delà de son caractère éminemment touristique, ce rallye a permis à ses concurrents de découvrir la richesse du patrimoine de notre métropole, ainsi que ses transformations et ses projets. Pour la Cub, accéder à la demande de l'association fut l'occasion d'inciter à utiliser des modes de transports doux, dans une démarche d'éco-mobilité globale entreprise auprès de l'ensemble de sa population et de ses propres agents.

La Cub a donc accordé un tickarte à chacune des 75 personnes, participants ou organisateurs, de cet événement ludique et festif, pour un montant total de 87 euros TTC, selon les tarifs préférentiels accordés par Keolis, dégressifs selon un nombre de personnes compris entre 50 et 100, et selon le nombre de jours. Le budget prévisionnel du rallye s'élevait à 2 837 euros TTC, et s'est réparti de la manière suivante :

	CHARGES	PRODUITS
<i>Budget journée</i>		
Inscription rallye		325
Petit déjeuner	195	
Apéritif repas midi	50	
Tickartes	87	87
Location outils et matériel	100	
<i>Budget soirée</i>		
Inscription soirée		750
Participation ECLA		675
Prix du repas	1875	
Location karaoké	200	
<i>Lots</i>	330	
<i>Participations extérieures</i>		
DISF		1000
TOTAL	2837	2837

La dépense afférente à cette prestation est imputée sur la ligne budgétaire suivante :

Chapitre 011 – Compte 6247 – Fonction 0230 – CRB P100

Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir, Mesdames et Messieurs, autoriser Monsieur le Président à s'acquitter de l'octroi de tickartes pour le rallye de l'association Ecla, pour un montant TTC de 87 euros.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 décembre 2009,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE 11 JANVIER 2010 PUBLIÉ LE : 11 JANVIER 2010
--

M. ALAIN CAZABONNE